



# PÉTITION intersyndicale POUR la sauvegarde DES POSTES d'enseignants éducateurs EN INTERNAT

Nous nous opposons à la suppression de 22 postes d'enseignants éducateurs en internat dans les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) de l'académie de Bordeaux, décidée par le Recteur.

La notion d'internat éducatif en EREA a été pensée comme un moyen de remédiation pour aider et accompagner des jeunes en très grandes difficultés. L'internat éducatif nécessite des personnels spécialisés pour accomplir les missions éducatives y compris pendant les nuitées. Il n'existe pas à l'heure actuelle des personnels mieux placés que des professeur-es d'école spécialisé-es pour assurer de telles missions. Les assistant-es d'éducation, à qui le Recteur veut confier, pour l'instant, des missions de surveillance, ne sont pas formés à la spécificité de ces élèves à besoin éducatif particulier. Cet internat, à vocation éducative, ne peut être confondu avec celui d'un établissement scolaire ordinaire.

En allant dans ce sens, le rectorat et le ministère, annoncent la fin de l'internat éducatif et par conséquent la spécificité des EREA.

Qu'est ce qui distinguera demain l'enseignement adapté pour les plus fragiles scolairement et socialement de l'enseignement ordinaire ? Quelle chance d'insertion sociale donnera-t-on aux plus démunis scolairement ?

Lors du Comité Technique Académique de Bordeaux du 15 janvier le voeu suivant a été adopté à l'unanimité des organisations syndicales : « Le CTA de BORDEAUX rappelle que les EREA sont des établissements d'enseignement adapté et que les professeur-es des écoles intervenant dans ces structures ont reçu une formation spécialisée. Le CTA se prononce pour que toutes les sections et tous les postes des EREA de l'académie soient maintenus à la rentrée 2016 et que les missions des personnels éducateurs d'internat soient exercées par des professeur-es des écoles disposant de la formation et ne soient pas confiées à des personnels précaires et sans formation. »

**Pour la Défense de l'Internat Éducatif, le maintien des EREA comme établissements spécialisés, nous exigeons le maintien de tous les postes d'enseignants éducateurs et de toutes leurs missions éducatives y compris la surveillance de nuit.**

NOM - Prénom	Fonction	Signature

